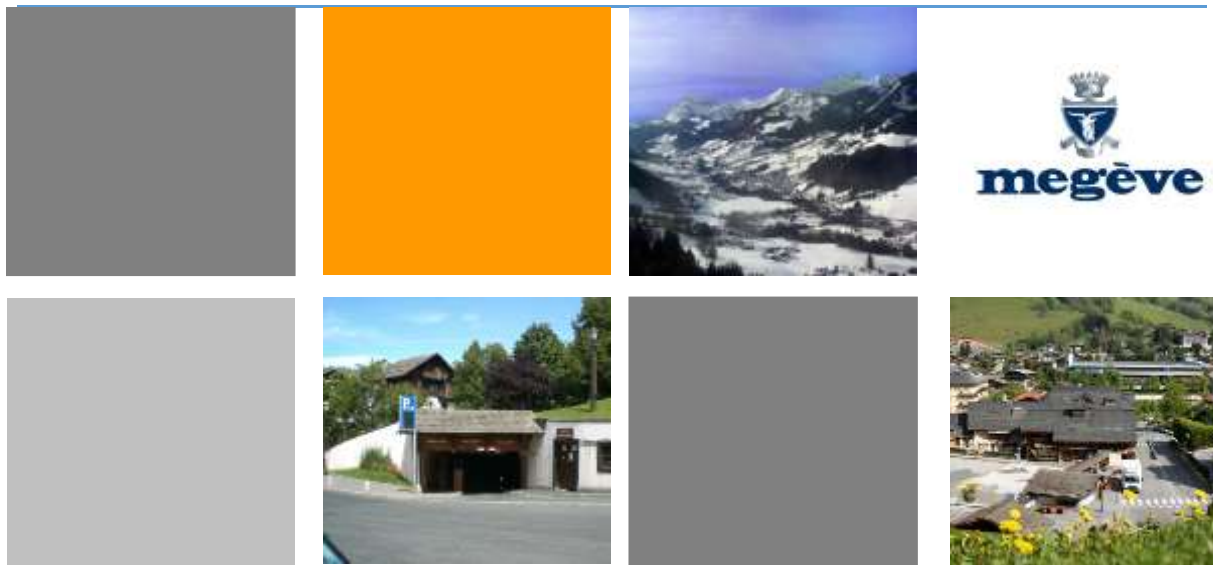


DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016



**REGIE MUNICIPALE
DE L'EAU**

INTRODUCTION

L'article L.2312-1 du Code général des Collectivités Territoriales stipule qu'un débat doit avoir lieu dans les communes de plus de 3500 habitants, sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Le débat d'orientation budgétaire a pour vocation de permettre à l'exécutif d'une collectivité locale, de présenter à l'assemblée délibérante, avant l'examen et le vote du budget primitif, les grandes orientations des finances de la Commune.

Historique – Rappel du contexte général

Une Régie des Eaux, sous forme d'établissement public et commercial (E.P.I.C), à autonomie financière et personnalité morale, a été créée par la Commune de Megève en mars 2003.

Un travail précis a dès lors été mené pour clarifier juridiquement l'étendue de ses missions, et les interactions que le service devait avoir avec les services communaux pour permettre d'articuler les compétences et prérogatives de chacun en termes de **défense incendie**, fourniture d'eau pour la **turbine hydro électrique du palais**, **gestion des eaux pluviales et des réseaux unitaires d'assainissement**, **fourniture d'eau à la SEM** pour sa retenue collinaire de Javen, et fourniture d'eau par interconnexions à la **Commune de Demi-Quartier**.

Ces relations sont administrativement et techniquement bien cadrées ; conformément à ses statuts, la Régie gère le partage de l'eau entre ces différents interlocuteurs dans un climat de concertation et compréhension réciproques.

Par délibération du 28 mars 2011, la collectivité a modifié les statuts de cette régie, pour en supprimer la personnalité morale et ne plus lui concéder que l'autonomie financière. Madame le Maire est donc l'ordonnateur de ce service, Monsieur le Trésorier principal en est le comptable, un conseil d'exploitation siège en lieu et place du conseil d'administration.

I - L'ANALYSE DES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES

Chapitre	Fonctionnement-Dépenses	Crédits ouverts 2015	Réalisé 2015
011	Charges courantes	408 519.41	315 438.68
012	Charges de personnel	318 100.00	288 410.51
65	Charges de Gestion	1980.27	1980.27
66	Charges Financières	156 616.29	154 138.17
014	Atténuation de produits	180 000.00	173 000.00
67	Charges Exceptionnelles	26 500.00	7857.22
68	Dotations aux dépréciations	10 000.00	10 000.00
042	Opérations d'ordre	234 285.50	234 257.25
022	Dépenses imprévues	5343.27	
023	Vir.section invest.	279 908.69	
TOTAL		1 621 253.43	1 185 082.10

	Fonctionnement-Recettes	Crédits ouverts 2015	Réalisé 2015
002	Excédent	302 807.29	
70	Vente de produits	1 026 000.00	1 107 772.29
75	Autres produits de gestion	64 500.00	55 787.38
013	Atténuations de charges	203 800.00	139 664.51
77	Produits exceptionnels	5000.00	3980.14
042	Opérations d'ordre	19 146.14	19 146.14
TOTAL		1 621 253.43	1 326 350.46
Résultat Fonctionnement			141 268.36

Investissement-Recettes		Investissement-Dépenses	
13-Subvention	95 762.67	16 – Emprunts	234 572.29
28 – Amortissements	234 257.25	20 – Immo. incorporelles	14 556.68
Total Recettes	330 019.92	21 – Immo. corporelles	231 238.50
		23 – Immo. en cours	12 046.50
		040 – Opérations d'ordre.	19 146.14
		Total Dépenses	511 560.11
		Résultat d'investissement	-181 540,19

Pour 2015, le résultat de la section de fonctionnement présente un excédent de 141 268,36 € et la section d'investissement, un déficit de 181 540,19 €.

Compte tenu des excédents antérieurs s'élevant à 316 241,31 € en investissement et à 302 807,29 € en fonctionnement, les résultats de clôture sont de 134 701,12 € pour la section d'investissement et de 444 075,65 € pour la section de fonctionnement.

Les dépenses d'équipement pour 2015 se sont élevées à 257 841,68 €. Elles se répartissent comme suit :

- CHAPITRE 20 : 14 556,68 € au titre d'études (missions topo Planay, terrain de foot, maîtrise d'œuvre et études hydrauliques, prestation SIG)
- CHAPITRE 21 : 231 258,50 €

TVX LEUTAZ(REPORT)	4 998,00
Prix initiaux forfaitaires	528,75
RENOVATION TELEGESTION(REPORT)	4 850,00
Prix initiaux forfaitaires	9 172,00
1AC TVX RUE DE CAPRE,ST FRANCOIS LOT 1	34 055,00
CHANGEMENT T - CASSIOZ	4 270,73
DEVIS FM0212015 ET FM03012015	8 434,50
Prix initiaux forfaitaires	18 965,00
INTERVENTION CHAMBRE CASSIOZ	152,13
CORRELATEUR PORTABLE	7 350,00
TRAITEMENT UV PLANAY	5 849,45
5AC TVX CHEMIN FANOU LOT 1 TF	13 619,50
2AC TVX RUE DE CAPRE,ST FRANCOIS LOT 1	18 682,80
MODIFICATION PPI CAPTAGE PLANAY	2 767,98
MAITRISE D OEUVRE REMPLACEMENT C(REPORT)	940,00
TVX CHEMIN DE FANOU LOT 1 TF(REPORT)	441,00
REGULATEUR PRESSION	2 514,84
REHAUSSE ET CUVELAGE REGARD - PLANAY	3 398,80
RENOVATION TELEGESTION(REPORT)	9 790,00
3AC/SOLDE TVX RUE DE CAPRE,ST FRANCOIS	28 588,80
REFEC BERGES RES AEP SECTEUR COMBETTES	8 847,36
TVX REFEC BERGES ARLY RES AEP PLANAY	33 700,00
CHARIOT PORTE PLANS DEVIS DE1510042	375,00
REQUALIFICATION BALLONS	5 272,80
REQUALIFICATION BALLONS	3 674,06

- CHAPITRE 23 : 12 046.50 € au titre de l'aménagement du secteur du planay.

II) ETAT DE LA DETTE POUR 2016

Au 1^{er} janvier 2016, le montant total de l'encours de la dette s'élève à 3 763 046,87 € pour un capital emprunté de 4 573 470,51 € dont la durée de vie résiduelle est de 18 ans.

Il est à noter que l'annuité pour 2016 est de 380 091,94 € pour un taux moyen de 3,76 %.(4,13% jusqu'en 2015).

III) LE BUDGET PREVISIONNEL 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	
013- Atténuation de charges	132 000.00
70-Vente d'eau	1 116 176.00
75-refacturation charges Assai	55 000.00
77-autres charges exceptionnelles	3000.00
002-Excédent reporté	444 075.65
042-Opérations d'ordre	25 906.91
TOTAL RECETTES	1 776 158.56
DEPENSES	
011- Charges à caractère général	362 175.00
012- Charges de personnel	332 300.00
65-Autres de charges de gestion	2000.00
014-Atténuation de produits	170 000.00
042-Amortissements	343 730.85
66-Frais financiers	136 708.05
67- Charges exceptionnelles	26 000.00
023- Virement à la section d'investissement	398 244.66
022-Dépenses imprévues	5000.00
TOTAL DEPENSES	1 776 158.56

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	
021- Virement de la section de fonctionnement	398 244.66
Reports	6435.00
28-Amortissements	343 730.85
13-Subvention	24 900.00
001-Excédent d'investissement	134 701.12
TOTAL RECETTES	908 011.63
DEPENSES	
Reports	57 172.82
16-Remboursement capital d'emprunt	241 301.09
21-immos	415 815.81
20-Etudes	75 225.00
020-Dépenses imprévues	15 090.00
040-Opérations d'ordre	25 906.91
23-Immos en cours	77 500.00
TOTAL DEPENSES	908 011.63

LES INVESTISSEMENTS PREVUS

- **CHAPITRE 21 : 415 815.81 €**

Travaux sur réseaux : 378 315,81 €

Matériel spécifique d'exploitation : 25 000 €

Véhicule : 12 500 €

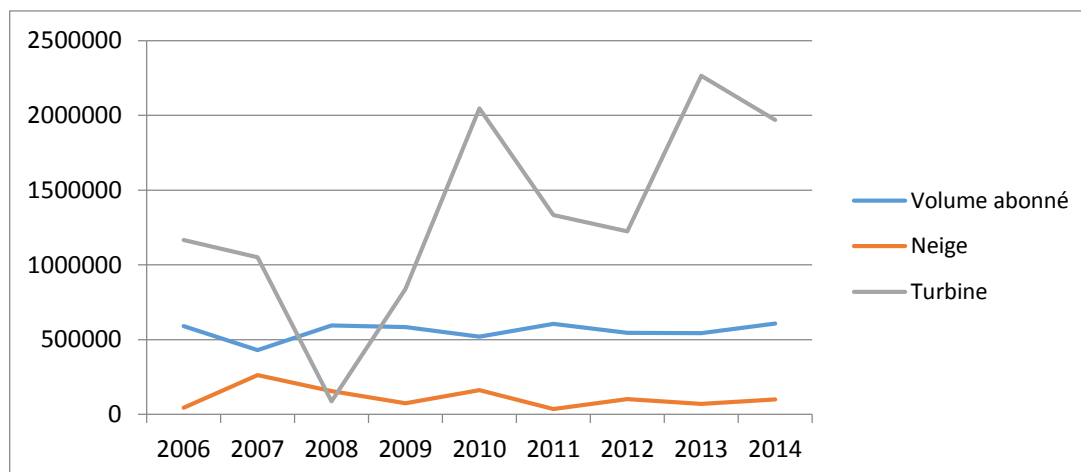
- **CHAPITRE 23**

Travaux sur réseaux-Pont de Cassioz et dévoiement ruisseau de Cassioz : 77 500 €

- **CHAPITRE 20**

Etudes : 75 225 €

Destination	Volumes 2011 (m³)	Volumes 2012 (m³)	Volumes 2013 (m³)	Volumes 2014 (m³)
Abonnés domestiques	605 658	545 042	543 360	606 968
Bassins avec comptages et bornes de puisage	14 782	79 077	50 470	31 491
Turbine	1 334 523	1 323 345	2 264 198	1 970 111
Neige	36 378	102 233	69 127	100 242
Exportation	-	-	-	-
Volumes techniques et non comptabilisés	13 899	13 836	13 668	14 883
Pertes	479 007	567 793	361 066	255 533
Total distribué	2 484 247	2 631 326	3 301 889	2 979 228
Rendement	80,7%	78,4%	89,1%	91,4%



Des résultats de clôture excédentaires qui permettent de bénéficier pour cet exercice de marges relativement confortables au regard des projets 2016.

IV) INVESTISSEMENTS PLURIANNUELS 2016/2018

		2016	2017	2018
ETUDES	Détection des réseaux conjointement avec le BE	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	MOE Route d'odier	0,00	10 000,00	0,00
		50 000,00	60 000,00	50 000,00
TRAVAUX	Route d'odier	0,00	0,00	180 000,00
	Pont Moulin neuf	70 000,00	3 000,00	0,00
		70 000,00	3 000,00	180 000,00
TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT EAU		120 000,00	63 000,00	230 000,00